Développer l'économie circulaire

L’économie circulaire, en rupture avec l’économie traditionnelle dite « linéaire », propose d’inventer de nouveaux modes de production et de consommation pour économiser les ressources.

La Région engagée dans la transformation écologique de son économie

Les documents stratégiques : un Plan Déchets et une Stratégie Economie Circulaire

La Région est la première à adopter, dès le 15 octobre 2018, son Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) et sa Stratégie régionale en faveur de l’économie circulaire. Elaborés en concertation avec les acteurs normands, ces documents constituent le cadre d’intervention des entreprises et des territoires dans les domaines de l’économie circulaire et des déchets.

Le PRPGD a depuis été intégré au Schéma régional d’aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de la Normandie (SRADDET).

Consultez les documents stratégiques

Le réseau Normandie Economie Circulaire (NECI)

Développé par la Région Normandie, l'Etat et l'ADEME, la plateforme collaborative NECI a vocation à diffuser les concepts de l'économie circulaire, l'actualité, les savoir-faire et les potentiels des territoires normands. Elle favorise la mise en réseau des acteurs afin de créer un véritable écosystème régional de l'économie circulaire.

Neci.normandie.fr, le Réseau de l'économie circulaire

Les Assises Normandes de l'Economie Circulaire (ANEC)

La Région et ses partenaires organisent tous les deux ans les Assises Normandes de l'Economie Circulaire. Elles sont le point d'orgue de la dynamique mise en place depuis 2016 et l'occasion pour les centaines d'acteurs normands de débattre et de partager leur action concrète en faveur de l'économie circulaire, de la prévention et de la gestion des déchets.

L'Observatoire des déchets, des ressources et de l'économie circulaire

L'Observatoire des déchets, de la ressource et de l'économie circulaire de Normandie est animé par Biomasse Normandie, en partenariat avec l'ADEME et la Région Normandie. Sa mission prioritaire est de mutualiser les connaissances pour permettre aux acteurs locaux de piloter le service public des déchets et les politiques en faveur de l'économie circulaire, tout en rendant rendre compte aux citoyens, entreprises et territoires des résultats obtenus en Normandie grâce à la mise à disposition d'indicateurs de suivi.

biomasse-normandie.fr

Appel à initiatives en faveur de l'économie circulaire

La Région a lancé avec l'Etat et l'ADEME l'appel à initiatives en faveur de l'économie circulaire, qui couvre l'ensemble des piliers de l'économie circulaire, afin de garantir une parfaite complémentarité avec le plan France Relance et les dispositifs associés, souvent d'envergure nationale.

Réduire les déchets et les valoriser

Le tri à la source des biodéchets

Carte recensant les collectivités locales compétentes dans la gestion des biodéchets.

La Région Normandie travaille sur le déploiement du tri à la source des biodéchets afin d'atteindre les objectifs régionaux fixés dans le volet "prévention et gestion des déchets" du Schéma Régional de l'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

83% de la population normande est couverte par une étude de faisabilité sur les solutions de tri à la source des biodéchets. Suite à ces études, les collectivités ont poursuivi le déploiement en définissant un scénario final ainsi qu'un planning de déploiement. **64% des Normands sont ainsi couverts par un scénario de tri à la source, avec une mise œuvre massive en 2024.**

La prévention des biodéchets reste un axe privilégié. La Région continue d'accompagner les collectivités dans la mise en place et le suivi des Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ainsi que ses actions de sensibilisation de réduction du gaspillage alimentaire dans les lycées.

En tant que collectivité exemplaire, la Région Normandie travaille aussi depuis plus d'un an avec les lycées et les collectivités pour trouver la ou les solutions les plus adaptées à chacun des territoires et des établissements.

Les Léopards du tri

Une expérimentation pilote a été mise en place conjointement par la Région Normandie, la DRDJSCS, les collectivités et les syndicats de gestion des ordures ménagères en octobre 2019 : les Léopards du Tri. Des jeunes volontaires engagés dans un service civique sont formés et équipés par la Région Normandie. **Ils vont à**

la rencontre des Normands pour les accompagner et les sensibiliser à la réduction, au tri et au recyclage de leurs déchets.

Vous avez entre 16 et 25 ans (30 ans en situation de handicap) ? Engagez-vous dans une collectivité pour réaliser des missions utiles en tant que Léopards du tri !

Tarification incitative

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la Région Normandie continue d'accompagner les collectivités normandes sur le développement de la tarification incitative sur l'ensemble du territoire.

L'objectif : 30 % de la population engagée sur cette fiscalité en 2025, soit 1 million de Normands.

60% des collectivités ont étudié ou sont en cours d'étude de la tarification incitative sur leur territoire.

En 2015, 2,8 % de la population normande était couverte par une tarification incitative, aujourd'hui 509 767 habitants sont concernés par une tarification incitative effective ou en cours de mise en œuvre (soit 14%).

Réduction du gaspillage alimentaire

La Région a mis et met en œuvre plusieurs actions visant la prévention du gaspillage alimentaire, le tri sélectif et la valorisation des biodéchets. Elle s'appuie pour cela sur un groupe de travail avec une vingtaine de lycées volontaires :

- création d'outils comme le guide pratique sur la gestion des déchets dans les lycées
- définition d'une méthode de calcul du coût du gaspillage alimentaire
- financement de pesons pour estimer les quantités de biodéchets produits quotidiennement
- expérimentations d'actions territoriales avec les syndicats de traitement des déchets
- déploiement de jeunes volontaires en service civiques dans les lycées pour sensibiliser les lycéens à la lutte contre le gaspillage alimentaire : les Léopards du tri.

Objectif : réduction du gaspillage alimentaire de 75 % d’ici 2025, par rapport à l’année 2015.

Les véhicules hors d’usage (VHU)

Que faire de son véhicule quand il ne peut plus rouler ?

Pour vendre son véhicule, même « en l’état », il faut qu’il bénéficie d’un contrôle technique valide de moins de 6 mois. La vente « pour pièces » n’est possible qu’à une centre VHU, « Véhicules Hors d’Usage », agréés, autrement dit à une casse automobile, sous peine d’une amende de 1 500 euros (cf. Code pénal : R 635-8).

En savoir plus

Si vous possédez un véhicule qui ne peut, ou ne doit, plus rouler, seul un centre agréé peut fournir un certificat de destruction (CERFA « certificat de destruction d’un véhicule » (cf. Code la Route R322-9)) et vous mettre ainsi à l’abri de toute responsabilité sur l’usage à venir du véhicule et de ses pièces détachées.

Si vous avez un doute sur l’état de votre véhicule, renseignez-vous auprès de votre garagiste, et dans tous les cas, auprès d’un professionnel qualifié de la réparation automobile.

Retrouvez les centres VHU agréés près de chez vous :

Accélérer le changement de pratique des acteurs économiques

La raréfaction des ressources, les changements de comportement des consommateurs, le renforcement de la réglementation, le développement des achats responsables sont autant de défis qui obligent aujourd’hui les entreprises à réinterroger la durabilité de leur modèle. Au-delà d’une contrainte, cette nécessaire transition vers un modèle circulaire constitue une opportunité économique pour les entreprises.

L'action de la Région

La réduction de la consommation énergétique et des rebus de production

La Région, au côté de l’ADEME, a accompagné des opérations collectives destinées à inciter les entreprises à mettre en place des stratégies de réduction de leur consommation énergétique, accentuant ainsi leur compétitivité. Elle a également accompagné les entreprises normandes dans leur démarche d’optimisation de leurs consommations de matières premières en vue de réduire leurs déchets au travers d’opérations collectives.

La valorisation des déchets

La Région accompagne les acteurs économiques dans leurs réflexions et soutient des opérations permettant la mise en place de filière locales de valorisation.

La mobilisation des acteurs de la construction : club « Réemploi dans le bâtiment », formation gratuite à destination des maitres d’ouvrages et maitres d’œuvres, opération collective : "Économie circulaire et bâtiment : Comprendre et entreprendre"

La conception de produits et de services ayant un impact limité sur l’environnement (écoconception)

Le déploiement de stratégies territoriales visant l’optimisation des ressources

La Région soutient des démarches permettant de rationaliser et d’optimiser les ressources à l’échelle d’une zone d’activités ou de bassins économiques, dans le but de développer des coopérations entre entreprises. On parle alors d’écologie industrielle et territoriale (EIT)

L’engagement des entreprises normandes vers de nouveaux modèles économiques

La Région soutient des initiatives qui visent à faire la promotion de l’économie de la fonctionnalité et de la coopération auprès des chefs d’entreprises. Elle engage également des réflexions et expérimente de nouveaux modèles au travers du Labo NECI.

RECEBA : former aux métiers de l'économie circulaire à l'échelle européenne

Depuis le 1er avril 2026, la Région Normandie participe au projet européen RECEBA (Centre of Vocational Excellence for Regional Circular Economy Business Accelerator), aux côtés de 15 partenaires dans 6 régions : Lazio (Italie), Wallonie (Belgique), Bulgarie, Frise (Pays-Bas), Navarre (Espagne) et Normandie.

L'objectif : construire des formations professionnelles adaptées aux besoins réels des entreprises en matière d'économie circulaire.

Financé à près de 5 millions d'euros, dont 80 % par l'Union européenne, RECEBA a pour ambition de créer des centres d'excellence pour la formation professionnelle (COVE – Centres of Vocational Excellence) dans chaque région partenaire. Ces centres réunissent organismes de formation, entreprises, universités, chercheurs et services de l'emploi pour développer ensemble des qualifications de haute qualité ancrées dans les besoins sectoriels.

Sur quatre ans, le projet vise à :

- développer des programmes de formation modulaires, co-conçus avec les entreprises
- créer un cadre européen de reconnaissance des compétences (micro-certifications) pour faciliter la mobilité professionnelle
- mettre en place des laboratoires circulaires d'entreprise régionaux pour un apprentissage pratique
- renforcer les capacités des formateurs et mentors
- favoriser le transfert de compétences vers les PME

En Normandie, la participation à RECEBA vise à former étudiants, salariés et demandeurs d'emploi dans des secteurs stratégiques, à attirer de nouveaux talents et à accompagner les PME normandes vers des modèles économiques circulaires et compétitifs. Les impacts attendus incluent une réduction des coûts matière, une hausse de la productivité des ressources et la création d'emplois verts.

Cette participation s'inscrit dans le prolongement de l'engagement normand au projet European Circular Innovation Valley (ECIV), qui a confirmé la Normandie parmi les régions européennes actives en matière d'économie circulaire.

Contact Normandie : Claire-Marie Cavaco, coordinatrice du projet — claire-marie.cavaco@normandie.fr

Suivre REBECA sur Linkedin

Consommer Mieuh !

Mieuh est le réseau normand des acteurs pour une consommation responsable.

La consommation responsable ? C’est une manière de consommer à la fois respectueuse de l’environnement, bénéfique économiquement et socialement, bonne pour la santé et pour l’esprit. Alimentation, énergie, transport, produits de

consommation courante ou bien encore numérique, elle concerne une multitude de secteurs et de produits. La consommation responsable s’inscrit pleinement dans l’économie circulaire : en achetant d’occasion, bio et local, en ne surconsommant pas, en gaspillant moins, en ayant une pratique d’achat plus durable à travers l’entretien, la réparation, la réutilisation, le réemploi.

Le site « Au rendez-vous des Normands » pour découvrir l'offre locale et responsable près de chez vous !

Sur la plateforme Au Rendez-vous des Normands, retrouvez les professionnels adhérents au **réseau Mieuh** ou utilisant la **monnaie locale : Le RolloN**. Vous y découvrirez un large choix de **recycleries, réparateurs, friperies, boutiques de seconde main et professionnels engagés**.
Ces initiatives encouragent **le réemploi, la réparation et la réduction des déchets**, tout en créant de l’emploi local. La plateforme recense aussi des **producteurs bio en circuits courts**, pour compléter une démarche de consommation responsable. Que vous soyez particulier ou professionnel, trouvez facilement **où acheter d’occasion, faire réparer ou collaborer avec des acteurs engagés pour une économie durable en Normandie**.

Au rendez-vous des Normands

Ceci peut vous intéresser

Nouvelles consommations : en Normandie, ils ont tout compris !